

Note d'informations N°1
RPI des écoles de Lagrâce-Dieu, Mauressac et Puydaniel
Année scolaire 2020-21

COVID

Cette année s'annonce particulière.

Vous avez été destinataires du protocole sanitaire et des 4 fiches explicatives. Nous faisons de notre mieux pour les mettre en application : lavage de mains, respect des gestes barrières.

Vous avez eu les 4 fiches :

- Que faire si un élève est un cas confirmé ?
- Que faire si un élève est susceptible d'avoir la covid ?
- Que faire si un agent est un cas confirmé ?
- Que faire si un agent est susceptible d'avoir la covid ?

Vous pourrez constater que très souvent un isolement de 7 jours est demandé.

Dans l'obligation d'appliquer le protocole, il y aura souvent des absents, mais cela ne signifie pas qu'ils ont le COVID !

Attention : les protocoles changent régulièrement !

Restons solidaires, prudents. Si votre enfant est un peu souffrant, ne prenez pas le risque de le mettre à l'école !

Vous pouvez me contacter pour tous renseignements.

Décharge de la directrice

Mme GARCIA, directrice du RPI sera déchargée le vendredi toute la journée.

Photographie scolaire

Le photographe sera présent dans l'établissement scolaire de votre enfant le lundi 5 octobre 2020. (Le matin à Mauressac et à Puydaniel et l'après-midi à Lagrâce-Dieu)

Délégués de parents d'élèves

Les élections des délégués des parents d'élèves auront lieu le **vendredi 16 octobre 2020**.

Vous pouvez **dès à présent** nous signaler votre candidature pour l'année 2020-21.

Il nous faut 3 parents minimum pour Mauressac (maximum 6 parents), 4 parents minimum pour Lagrâce-Dieu (maximum 8 parents) et 2 parents minimum pour Puydaniel. (maximum 4 parents)

Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections auront lieu le **vendredi 16 octobre 2020 dans chaque école**.

Je vous rappelle que les élections se feront au niveau des 3 écoles.

- **1 liste de candidatures doit être déposée par école**, ce qui signifie qu'il faut 1 liste pour Lagrâce-Dieu, 1 liste pour Puydaniel et 1 liste pour Mauressac. (date limite **lundi 28 septembre**)

Attention : les parents doivent donner la liste dans un ordre préférentiel.

- **1 liste électorale** par école. Les parents qui ont des enfants dans plusieurs écoles devront voter plusieurs fois.

Attention : Il n'y aura pas cette année de bureau de vote.

Afin de faciliter votre participation à ce(s) vote(s), nous vous rappelons les différentes modalités de vote que vous pourrez utiliser :

- **Vote par pli porté.** (Par les élèves : le vendredi 16 octobre dernier délai)

- **Vote par correspondance.**

Il n'y aura pas de vote directe dans un bureau de vote.

Le vote par pli porté est à privilégier.

La date limite à laquelle vous aurez le matériel de vote est le **vendredi 2 octobre.**

Rappel :

Le conseil d'école vote **le règlement intérieur de l'école** et **adopte le projet d'école**. Il donne son avis et fait des suggestions sur **le fonctionnement de l'école** et sur toutes questions intéressant **la vie de l'école** (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants), il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires, semaine de quatre jours, etc.)...

N'hésitez pas à contacter les parents d'élèves élus pour toutes questions.

Les parents d'élèves anciens et nouveaux doivent préparer le matériel électoral par école. Merci

Piscine

Tous les enfants du CP au CM2 participeront à des séances de piscine à SAVERDUN.

Les CP de Mme FINOTTO et CP-CE1 de Mme ROBINEAU se rendront à la piscine le jeudi matin du 24 septembre au 10 décembre. (10h15-11h00) (1er trimestre)

Les CE1-CE2 de Mme PIERROT et CE2-CM1 de Mme CHAUVET se rendront à la piscine le jeudi matin du 24 septembre au 10 décembre. (9h30-10h15) (1er trimestre)

Les CM1-CM2 de Mme LISSARRAGUE et CM1-CM2 de Mme GABAUDE se rendront à la piscine au 2^{ème} trimestre. (Janvier à avril)

Attention : Les parents devront prendre **leur voiture** car il n'y aura pas assez de places dans le bus pour tout le monde !

Attention : Afin d'éviter la propagation des poux, il faut **IMPERATIVEMENT** que les enfants prennent leur brosse à cheveux personnelle !

Attention : Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes autour de la piscine. (maitresses, maitre-nageur, parents accompagnateurs..)

Ecole de musique

- Afin de poursuivre le projet de la classe orchestre mis en place pour la 3^{ème} année, tous les élèves de CM2 bénéficieront d'un cours de musique de 2h par semaine toute l'année accompagnée de Mme GARCIA. Les cours auront lieu le mardi de 14h15 à 16h15.

3 professeurs :

Pierre MAGAR Professeur de trompette

Charlotte MICHOT Professeur de clarinette

Rebecca CONTREIRAS Professeur de flûte

Les CE1-CE2 de Mme GARCIA seront pris en charge par Mme LISSARRAGUE pour pratiquer la danse contemporaine. (à la salle des fêtes, il faudra que les enfants soient en chaussettes)

Les CM1 seront pris en charge par Mme GABAUDE. Les CM1 et la classe de Mme CHAUVET pratiqueront le théâtre.

La classe orchestre commencera le mardi 22 septembre.

- Un projet musique est également mis en place à **l'école maternelle** en collaboration avec l'école de musique EMILA. L'intervention de **Charlotte MICHOT**, professeur de musique aura lieu tous les **vendredis matins**. (à partir de février)

Abonnements

Vous avez été destinataires de différents abonnements : école des loisirs, fleurus, Milan..., la date limite de retour est fixée au **vendredi 25 septembre**. (Afin de bénéficier du tarif groupe scolaire)

Merci d'avance

Fête du terroir

Il n'y aura pas cette année de fête du terroir.

Cette année s'annonce très particulière, il va falloir s'adapter !

N'oubliez pas de signer le tableau, en face de NDI 1.

Merci

Cordialement,

Mme GARCIA

Date à retenir

Vous pouvez déjà bloquer plusieurs dates :

- **Mardi 22 septembre** : début de la classe orchestre pour les CM2
- **Jeudi 24 septembre** : début de la piscine. (Puydaniel et Mme GARCIA-Mme CHAUVET)
- **lundi 5 octobre** : photographe à l'école
- **vendredi 9 octobre** : élections des parents d'élèves.
- **Mardi 13 octobre** : Conseil d'école (pensez à poser vos questions auprès des parents d'élèves élus)